

Paris, le 12 juin 2017,

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES CHAÎNES THÉMATIQUES PAYANTES : PARTENAIRES MAJEURS DE L'ANIMATION FRANÇAISE

A l'occasion du mondialement renommé [Festival international du film d'animation d'Annecy](#) et du [Marché international du film d'animation](#) (12 au 17 juin 2017) l'Association des Chaînes Conventionnées éditeurs de Services souhaite rappeler quelques chiffres clés et annoncer de nombreuses productions en cours, et diffusions à venir.

DES ACTEURS QUI INVESTISSENT

Selon les chiffres du CNC, l'**investissement des chaînes thématiques payantes** - hors la chaîne Canal + mais comprenant les chaînes thématiques du groupe Canal - dans la production audiovisuelle aidée **est de 396,2 M€ depuis 2007** dont **45,1 M€ en 2016**. Elles ont investi **63,64 M€ dans la production audiovisuelle de programmes d'animation depuis 2007** dont **8,04 M€ en 2016**. Elles ont commandé **1423 heures de programmes d'animation depuis 2007**.

DES CO-PRODUCTEURS AMBITIEUX PARTENAIRES DE CREATEURS TALENTUEUX.



Mère et fille - saison 4

Les productions en cours et diffusions à venir des chaînes thématiques payantes témoignent de leur capacité à coproduire des programmes pour la jeunesse différents, et de qualité. Après *Mère et Fille* saison 4 (coproduction Disney/ Yaka/ J2F) lancé depuis avril 2017 sur Disney Channel, c'est le cas de *Like Me* saison 2 (coproduction Disney/ R-Lines – en livraison), de la série d'animation *Ella Oscar et Hoo* adaptation (pour PIWI+/ Normaal Animation), des albums créés par Théo de Marcousin et Michaël Dudok De Wit qui est en production, ou encore du *Grand méchant renard* qui raconte les mésaventures d'un jeune renard maladroit et d'une petite poule rousse au caractère fort (TéléTOON+/ Folivar) qui sera diffusé en décembre 2017. C'est aussi le cas de *Sonic Boom* saison 2 (Canal J-Gulli/ Technicolor Animation Productions), une série d'animation 3D inspirée de la série de jeux vidéo *Sonic the Hedgehog* créée par Sega.

Leurs créations traduisent la volonté des chaînes thématiques payantes de coproduire des programmes adaptés de la littérature française. C'est le cas de la série télévisée d'animation franco-britannique *Les Pyjamasques* produite (par Entertainment One/ Frog Box/ TeamTO), pour Disney à partir de la série de livres de Romuald Racioppo. Après la saison 1, les saisons 2 et 3 sont à venir. C'est le cas également de *La cabane à histoires* saison 2 (en production PIWI+/ Dandeloo) qui met en scène une bande d'enfants qui se retrouvent dans une cabane pour partager des histoires inspirées de la littérature enfantine. C'est aussi le cas de la série d'animation *Non-Non* une adaptation en production pour PIWI+ (Autour de minuit) des albums éponymes de

Magali Le Huche. C'est également le cas de *Titeuf saison 4* (Canal J/ GO-N Productions), dont la diffusion est prévue à la rentrée 2017 et d'*Ariol* saison 2 adapté des livres d'E. Guibert et M. Botavant (PIWI+/ Folimages), en production pour diffusion en septembre prochain, des *Légendaires* (Canal J/ Technicolor Animation Productions, Editions Delcourt), dont la diffusion est prévue à la rentrée 2018, de *Tom Tom et Nana* produit par Bayard pour TéléTOON+ (en production), du *Grand méchant renard et autres contes* adapté des livres de B. Renner (TéléTOON+/ Folivari) qui sera diffusé à la Toussaint 2017.

DES CHAINES SOUCIEUSES D'EXPORTER, D'INNOVER ET DE S'ADAPTER AUX NOUVEAUX USAGES.



Oggy et les Cafards - saison 5

Elles démontrent leur aptitude à développer avec les producteurs des programmes qui s'exportent. Du côté du groupe Lagardère c'est le cas d'*Arthur et les Minimoys* (Canal J/ Europacorp/ Studio 100 Animation) qui arrivera à la rentrée sur Tiji, d'*Oggy et les Cafards* saison 5 (Canal J/ Xilam Animation), (Oggy est diffusé dans 150 pays !). C'est aussi le cas de *Mon Chevalier & moi* (TéléTOON+) produit par TeamTO et vendu pour la première fois en vente mondiale à Cartoon Network USA ou de la série *Pyjamasques* (Disney/ Entertainment One/ Frog Box/ TeamTO) qui a été exportée aux USA et diffusée depuis septembre 2016 sur Disney Junior. Le format de *Mère et Fille* (Disney Channel) a quant à lui été vendu au Québec et le programme a été diffusé par Disney en Allemagne, Italie, Russie, Benelux et en Amérique Latine. Le format de *Like Me* s'est quant à lui vendu en Italie et va être diffusé par Disney en Allemagne. Sans oublier *Paf le chien* (TéléTOON+/ Superprod), et *Molang* saison 3 (PIWI+/ Millimages) qui a connu un grand succès aux Etats-Unis notamment !

par Disney en Allemagne. Sans oublier *Paf le chien* (TéléTOON+/ Superprod), et *Molang* saison 3 (PIWI+/ Millimages) qui a connu un grand succès aux Etats-Unis notamment !

Les chaînes thématiques payantes prennent également des risques sur des thèmes, des formats, des angles, différents, une écriture originale. Elles sont un véritable laboratoire, un lieu d'expérimentation, avec des programmes comme *Kaeloo* - saison 4 (TéléTOON+/ Cube) une série d'animation française débridée et explosive créée par Rémi Chapotot et Jean-François Henry, ou la série *Squish*, (Canal J/ Cottonwood Media en production), la première série d'animation où les personnages sont des bactéries et autres protozoaires ! Disney France a aussi produit *Disney Signes*, avec la société Studio Redfrog, afin de créer pour la première fois un programme où sourds et entendants sont mis sur un pied d'égalité, tant dans le processus de production que dans le résultat final. Disney coproduit également des épisodes spéciaux sur la dyslexie et le harcèlement scolaire dans *Like Me* saison 1 et saison 2 (R-Lines). Sans oublier des séries comme *Les Crumpets* saisons 3 et 4 en production une recreation originale pour TéléTOON+ (4.21 Productions) mettant en scène la famille Crumpet et ses 142 enfants tous un peu barrés. C'est également le cas de *Bestioles Motel*, une série Disney/ Je suis bien content, de la série *Furry Wheels* (Disney/ Gaumont animation), et de *Zip Zip* (Disney/ GO-N Productions). La nouvelle saison de *Maya l'abeille* (Tiji/ Studio 100) aborde quant à elle l'acceptation de la différence avec l'arrivée de Théo, le nouvel ami de Maya, atrophié d'une petite aile mais doté d'une petite prothèse. Ce sont des exemples non exhaustifs de séries ayant des concepts ou traitements particulièrement originaux.



Gribouille saison 2

Elles savent créer l'événement et innover en proposant des nouveaux services, pensés pour le jeune public. Elles sont un lieu d'innovation, de liberté et de créativité. Sur PIWI+ la diffusion de la série *petit Poilu* (Dupuis audiovisuel) est accompagnée d'un dispositif digital et pédagogique, tandis que la série *Gribouille* saison 2 (*Moving Puppet/ Planet Nemo Animation*) en production pour PIWI+ fait l'objet d'un mini-site dédié avec un module jeux. La diffusion de *Molang* saison 3 en production (Millimages) sera

quant à elle associée à une appli dédiée à Molang et Piu Piu. Après *Disney Channel Talents spécial 20 ans* qui a été accompagnée par des contenus ad-hoc sur Instagram, Snapchat, l'application Disney Channel app, Facebook, après le programme *Mère et Fille, saison 4* (coproduction Disney/ Yaka/ J2F) qui a également été complété par des contenus créés spécifiquement pour Instagram et Snapchat, *Like Me* comporte quant à lui des sketches vidéo pour Youtube.

Pour Richard Lenormand, Président de l'ACCeS, « *on ne mesure pas assez, je crois, l'incroyable dynamisme des chaînes thématiques payantes jeunesse qui développent avec des producteurs de grand talent, des séries originales autour de nouveaux concepts, de nouveaux formats, de nouvelles écritures, des séries qui plaisent au public français et qui s'exportent. Elles ont également parfaitement intégré le fait qu'elles évoluent désormais dans un écosystème qui n'est plus seulement linéaire, en proposant toutes sortes de nouveaux services, en produisant des contenus numériques éditorialisés, en prêtant une attention de chaque instant aux diffusions multi-écrans et aux habitudes du jeune public. Elles sont engagées au service des enfants, au plus près des créateurs, bien dans leur époque !* ».

A propos de l'ACCeS :

Créée en 1997, l'« Association des Chaînes Conventionnées éditrices de Services » (ACCeS) regroupe aujourd'hui 35 chaînes établies en France, qui ont conclu une convention avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel pour une diffusion par le câble, le satellite et l'ADSL, par voie hertzienne terrestre en mode numérique, ou par un autre réseau de communication électronique sur le territoire français.

Besoin d'une information sur l'ACCeS ou bien sur ses membres :



www.acces.tv



[@acces](https://twitter.com/acces)

Contacts :

Muriel Guidoni-Deregnacourt - E-mail : mguidoni@acces.tv / Tél : 0147042409 / 0676420666

Maud Aumis - Relations presse - Email : info@acces.tv / Port : 0614192266